



MORIN-HEIGHTS
1855

Info Morin-Heights

L'harmonie c'est dans notre nature!



Hiver 2010-2011 - Vol. 13, no 4

Plaisirs d'hiver

Rabais spécial de Ski Morin Heights

Du 28 février au 4 mars et du 7 au 11 mars, faites profiter toute la famille d'un rabais spécial pour des billets de ski alpin de Ski Morin Heights. Une bonne façon de dépenser de l'énergie pendant la semaine de relâche!

Cette offre est réservée uniquement aux résidents. Les billets seront disponibles à l'hôtel de ville pendant la période de congé précisée.

Surveillez votre boîte aux lettres début janvier pour les «**Plaisirs d'hiver**» afin d'en savoir plus sur toutes les activités hivernales offertes.

Initiation au ski de fond pour les enfants

Le mercredi 2 mars 2011, la Municipalité de Morin-Heights et le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur s'associent à nouveau pour donner la chance aux jeunes entre 5 et 14 ans d'apprendre les techniques de base du ski de fond, et ce tout à fait gratuitement. Équipement fourni et enseignement par des professionnels.

Réservation obligatoire dès le 2 février (les places sont limitées).

Communiquez avec Catherine au 450 226-3232, poste 102.

Ski de fond aux flambeaux

Cette année encore la Municipalité de Morin-Heights et le Club Optimiste de la Vallée-de-Saint-Sauveur vous invitent à une magnifique soirée de ski de fond aux flambeaux. Venez parcourir la piste Basler (2,5 km) illuminée de tous ses feux. Restez ensuite prendre un chocolat chaud en fin de soirée pendant que le conteur Yvon Boutin vous transportera dans son univers magique! Toute la famille (8 ans et plus) est invitée le **samedi 22 janvier** dès 18h. Apportez vos skis de fond ainsi que votre sourire!

GRATUIT!

Pour toute information:

Catherine, 450 226-3232, poste 102

Patinage aux flambeaux

Samedi le 26 février en soirée qu'aura lieu le patinage aux flambeaux. Venez en famille célébrer les joies de l'hiver à la patinoire!



Nous vous souhaitons de
Joyeuses Fêtes et une
très heureuse
année 2011!



Sommaire

P2
Nouvelles

P4
Services
municipaux

P9
Activités

P14
Cours



Discours du maire

Prononcé le 10 novembre 2010

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme le prévoit le Code municipal du Québec, voici le rapport annuel du maire sur la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2009. Vous noterez que les termes utilisés et la présentation des états ont été modifiés suite à la réforme de la comptabilité municipale.

Je vous invite à consulter les documents à caractères financiers dont le Rapport financier et les Indicateurs de performances déposés annuellement au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au www.morinheights.com.

Le rapport financier de l'Exercice terminé le 31 décembre 2009, déposé par le vérificateur Richard Deslauriers C.A., présente les résultats ci-contre.

La Municipalité est en bonne santé financière et les indicateurs de gestion, déposés en juin dernier, confirment l'efficacité des services.

Le Conseil suit de près l'évolution de la situation et comme le montrent les résultats de 2009, l'organisation peut s'ajuster rapidement aux aléas du marché. L'année 2010 devrait se terminer par un léger surplus d'opération.

<i>État de la situation financière</i>	RÉSULTATS	
Page 20	2009	2008
Actifs financiers	2 170 909,00 \$	3 270 172,00 \$
Passifs	1 234 826,00 \$	2 351 178,00 \$
Dette	6 883 916,00 \$	6 937 822,00 \$
Dette nette	(5 947 833,00) \$	(6 018 828,00) \$
Actifs non financiers	19 449 783,00 \$	19 183 577,00 \$
Excédent net accumulé	13 501 950,00 \$	13 164 749,00 \$

<i>État des résultats de l'exercice</i>	BUDGET	RÉSULTATS	
Pages 14-15	2009	2009	2008
Revenus	6 863 407 \$	6 540 715 \$	8 487 848 \$
Charges (dépenses opérations)	6 459 568 \$	6 194 304 \$	6 161 204 \$
Excédent	403 839 \$	346 411 \$	2 326 644 \$
Amortissement et investissement	403 839 \$	187 413 \$	2 356 610 \$
Excédent de l'exercice	-\$	158 998 \$	(29 966) \$
Excédent accumulé au début de l'exercice	13 164 749 \$	13 164 749 \$	10 899 753 \$
Redressement aux exercices antérieurs		(9 210) \$	(61 648) \$
Excédent accumulé	13 568 588 \$	13 501 950 \$	13 164 749 \$

L'excédent accumulé est le terme qui remplace celui de l'avoir des contribuables.

<i>Valeur comptable nette</i>	RÉSULTATS	
Voir page 22-7	2009	2008
Coût des immobilisations	23 244 060 \$	22 315 636 \$
Amortissement cumulé	3 981 339 \$	3 310 130 \$
Valeur comptable nette	19 262 721 \$	19 005 506 \$

<i>Analyse de la dette</i>	31 DÉCEMBRE 2009		
Dette de secteurs	3 930 382 \$		
Dette à l'ensemble	2 138 340 \$	Immobilisation en cours	56 657 \$
Dette à long terme	6 068 722 \$	Valeur comptable nette	19 262 721 \$
Endettement de la MRC	33 596 \$	Valeur des actifs MRC	130 405 \$
Endettement total net à long terme	6 102 318 \$	Valeur comptable de la Municipalité	19 449 783 \$
Avoir net des contribuables		13 290 808 \$	

<i>Analyse des fonds</i>	31 DÉCEMBRE 2009	
Valeur du fonds de roulement		250 000 \$
Capital non engagé du Fonds de roulement		54 050 \$
Fonds de Parc et terrains de jeux		186 417 \$
Fonds de stationnement		5 000 \$
Surplus non engagé		158 998 \$
Surplus engagé		120 458 \$

Discours (suite)

L'année 2010

La croissance immobilière s'est poursuivie cette année, mais à un rythme moins excessif. La valeur foncière de la municipalité atteint actuellement 704 007 500\$.

Tel que prévu au budget, la Municipalité a investi des sommes importantes dans l'amélioration du réseau routier.

Maintenant que les travaux visant la mise aux normes des équipements de puisage de l'eau potable sur les six réseaux municipaux sont complétés, l'administration doit maintenant s'attaquer au renouvellement des conduites qui ont atteint leur fin de vie utile. Les travaux de réparation de fuite sur le réseau Beaulieu cet été s'est soldé par la reconstruction du réseau à 90%. Des travaux similaires doivent être entrepris sur les réseaux Alpino et Bastien.

La protection de l'environnement demeure au cœur des préoccupations de l'administration.

La Municipalité persévère dans son objectif de réduire le contenu du sac à ordures. La popularité de l'éco-centre inter-municipal qui accepte aussi les produits domestiques dangereux est en augmentation et l'utilisation des bacs à déchets et ceux pour le recyclage a un effet très positif sur la propreté en bordure des chemins. Les citoyens sont maintenant invités à remiser leurs bacs hors de vue entre les collectes.

La participation enthousiaste des associations de citoyens habitant en bordure des lacs a permis de consolider le programme de protection des rives qui assurera à long terme la qualité des eaux.

Les premiers avis aux propriétaires n'ayant pas vidangé la fosse septique de leur immeuble ont été postés cet automne et les services de l'Urbanisme et de l'Environnement feront un suivi auprès de ces propriétaires.

Comme le prévoit la loi, je dépose au Conseil la liste des fournisseurs et des contrats

dont les transactions ont excédé 25 000\$ durant l'année courante. Ces informations sont disponibles sur le site internet.

Enfin, je vous fais part de la rémunération du Conseil:

La rémunération annuelle du Maire est de 20 665,92\$ à laquelle s'ajoute la somme de 6 147,36\$ à titre de représentant de la Municipalité au Conseil des maires de la MRC.

La rémunération annuelle d'un conseiller est de 6 889,08\$ à laquelle s'ajoutent les sommes de 112,72\$ par mois pour les conseillers qui agissent à titre de maire suppléant et de 61,51\$ par mois pour les conseillers qui président aux différents comités du Conseil. En plus de la rémunération, les membres du Conseil ont droit à une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de leur rémunération.

Je remercie les membres du Conseil et tous les employés municipaux pour leur travail soutenu et leurs efforts pour doter la municipalité de Morin-Heights d'infrastructures modernes, tout en respectant la capacité de payer de ses citoyens. Au nom du Conseil, je remercie tous les bénévoles qui offrent leur temps pour le bien-être de la communauté.

Tim Watchorn

Maire

Festival de bateaux-dragons

L'équipe de la Municipalité de Morin-Heights a offert une excellente performance au dernier Festival de bateaux-dragons de St-Adolphe-d'Howard. Nous tenons à souligner l'esprit de franc-jeu du maire de St-Adolphe qui a respecté sa promesse de faire flotter le drapeau de Morin-Heights devant son hôtel de ville. Félicitations aux gagnants de cette année, l'équipe de la Caisse Populaire Desjardins de la Vallée de St-Sauveur!



Transport en commun intermunicipal des Laurentides (TCIL)

UN TRANSPORT ÉCONOMIQUE ET RESPONSABLE

Entre Saint-Jérôme et Mont-Tremblant, jusqu'à 20 circuits d'autobus disponibles tous les jours et 9 circuits de taxibus desservant les municipalités avoisinantes, matin et soir, du lundi au vendredi.

Pour information: www.tcil.qc.ca
877-604-3377 ou 819-681-3377

Halloween

La Municipalité de Morin-Heights tient à remercier petits et grands qui se sont impliqués dans la mise en œuvre de la maison hantée à la bibliothèque municipale. Plusieurs enfants de l'école primaire et de la pré-maternelle La Rochelle se sont investis dans la création et l'animation de cette maison hantée, qui a connu encore cette année un grand succès!

Merci à Shawna Dunbar qui a su mettre sa créativité en œuvre à nouveau, au plus grand plaisir des résidents de Morin-Heights qui sont venus célébrer l'Halloween au village.

COMMANDITAIRE



STATION BALTIQUE

160, chemin Watchorn, Morin-Heights
450 226-7722 • 1-866-AMERISPA
www.amerispa.ca
amerispastationbaltique@amerispa.ca

Environnement et urbanisme



Nous sommes heureux d'annoncer que Morin-Heights, a obtenu 3 fleurons lors de sa première évaluation par la Corporation des **Fleurons du Québec**, un organisme mandaté

d'organiser et de promouvoir la classification horticole auprès de toutes les municipalités du Québec dans le respect des principes du développement durable. La prochaine évaluation aura lieu dans trois ans. Morin-Heights a semblé plaire et la municipalité a de plus obtenu une bonne cote pour ses initiatives environnementales, passant par la réglementation sur le retrait des abris temporaires d'hiver hors saison, à l'interdiction de circuler en motoneige et en VTT sur le territoire et en embarcation à moteur sur nos lacs. Nous faisons partie des 305 municipalités qui participent au programme démarré il y a cinq ans, dans le but d'encourager l'embellissement des villes et des localités à travers la province.

Nous encourageons tous les citoyens à participer dès ce printemps, que ce soit en plantant des fleurs, des arbres ou des arbustes. Les plantes sélectionnées peuvent être ornementales ou indigènes, par contre dans la bande riveraine, seules les plantes indigènes sont permises.

En plus de mettre votre propriété en valeur, ce sera aussi bon geste pour l'environnement, particulièrement pour les insectes pollinisateurs comme les abeilles et les papillons. Améliorer l'apparence de votre propriété par l'ajout d'éléments ornementaux, repeindre, faire une rocaille et composter ont un impact bénéfique sur la qualité de l'environnement et l'apparence générale du milieu. Info Morin-Heights proposera conseils et suggestions au cours de l'année. Vous pouvez aussi visiter www.fleuronsduquebec.com.

La Municipalité travaillant dans une optique durable propose une stratégie d'aménagement des parcs et propriétés municipales qui commencera par un projet à phases multiples d'aménagement du parc Lummis et de la plage. Une part du défi consistera à utiliser des arbustes et des buissons de manière créative pour éviter d'avoir de grandes sections gazonnées qui requièrent un entretien fréquent.

Bravo Morin-Heights! Continuons à travailler ensemble pour embellir notre beau coin de pays!



Remisage des bacs à déchets et de recyclage

Nous tenons à vous rappeler que les propriétaires sont responsables des bacs assignés à leur propriété. En vertu du règlement 425 sur la gestion des matières résiduelles, les bacs doivent obligatoirement être remisés de façon à ne pas être visible de la voie de circulation en dehors des heures de collectes.

Cette exigence a pour but de préserver l'attrait visuel du paysage et de les épargner, surtout durant les mois d'hiver, car plusieurs sont endommagés par la dureté du climat et par les entrepreneurs en déneigement.

Pour signaler un bris, communiquez avec les Services techniques, au poste 115.

Nous demandons également aux résidents qui ont encore leurs anciennes boîtes à déchets au bord du chemin d'en disposer de façon définitive.

Merci de votre collaboration!

Éco-centre, pour un développement durable

L'éco-centre est situé au:

2125, chemin Jean-Adam, à Saint-Sauveur,
450 227-2451.

Horaire d'ouverture:

- du 1^{er} décembre au 31 mars, les mardis, jeudis et samedis de 8h15 à 16h30;
- du 1^{er} avril au 30 novembre, du lundi au dimanche de 8h15 à 16h30.

Réemployez. Recyclez.

Réduisez. Revalorisez.

Changement d'adresse

Il est important d'aviser la Municipalité par écrit de tout changement d'adresse de correspondance. Un formulaire est disponible sur www.morinheights.com ou à l'hôtel de ville.



Coupez le moteur!

La marche au ralenti consiste à laisser tourner inutilement le moteur d'un véhicule lorsqu'il est immobilisé, ce qui produit des émissions nocives, telles que le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de carbone (CO₂) et l'oxyde d'azote (NO_x). Les émissions de CO₂ (un important gaz à effet de serre) provenant de la marche au ralenti contribuent aux changements climatiques. Afin de lutter contre ce problème mondial, le Canada s'est engagé, conformément au Protocole de Kyoto, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6% sous les niveaux de 1990 d'ici 2012.

Dans bien des cas, il est inutile de laisser un véhicule en marche au ralenti:

- pour réchauffer le véhicule en hiver ou le refroidir en été (seules 30 secondes suffisent avant de conduire);
- utiliser un démarreur à distance vous incite à démarrer le moteur avant que vous ne soyez prêt à partir;
- lorsque l'on fait des courses rapides (dépanneur, station service, bureau de poste, etc.);
- pour attendre un passager;
- lors du passage d'un train;
- dans la file d'attente d'un service à l'auto;
- lorsqu'on s'arrête sur le bord de la route pour utiliser un téléphone cellulaire.

De bonnes raisons de couper le moteur:

Pour économiser!

- *Économiser de l'essence.* Un moteur qui tourne au ralenti pendant 10 minutes chaque jour consomme en moyenne 100 litres d'essence par année. Arrêter et redémarrer le moteur d'un véhicule consomme moins de carburant que de le laisser tourner au ralenti.
- *Retarder l'usure de votre véhicule.* Les démarrages fréquents ont peu d'incidence sur les pièces du moteur comme la batterie et le démarreur. Contrairement à la croyance populaire, faire tourner un

moteur au ralenti avant de rouler n'épargne pas le véhicule. Au contraire, un moteur qui tourne au ralenti ne fonctionne pas à sa température optimale, empêchant ainsi le carburant de brûler complètement. Cette situation engendre:

- la condensation de résidus sur les parois des cylindres;
- l'encrassement des bougies pouvant faire augmenter la consommation d'essence jusqu'à 5%;
- la contamination de l'huile par les résidus de combustion;
- des dommages et l'usure prématurée de certaines pièces et parties du moteur;
- la corrosion du système d'échappement réduisant ainsi sa durée de vie.

Pour protéger l'environnement

- *Aider à réduire les gaz à effet de serre (GES) et la pollution de l'air.*

Le secteur des transports est responsable de 37 % des émissions de GES au Québec. Si tous les conducteurs de véhicules légers au Canada réduisaient de 5 minutes par jour la marche au ralenti, la collectivité réduirait ses émissions de 1,6 million de tonnes de CO₂ annuellement. Couper le moteur lorsque vous arrêtez votre véhicule pendant plus de 10 secondes (sauf dans la circulation).

Pour préserver la santé

- *Réduire la marche au ralenti contribue à protéger votre santé et celle des autres.*

D'après Santé Canada, chaque année, plus de 5 000 canadiens meurent prématurément à cause de la pollution de l'air.

Des solutions de rechange

- *Utiliser un chauffe-moteur (ou «chauffe-bloc»).*

Cet appareil permet de réchauffer plus efficacement le moteur de votre véhicule. En effet, réchauffer le bloc moteur et les liquides de refroidissement permet au moteur d'atteindre sa température de fonctionnement optimale plus rapidement et facilite le démarrage. L'utilisation d'un chauffe-moteur muni d'une minuterie automatique est recommandée, puisque deux heures de branchement avant le départ suffisent.

Bien entendu, utiliser des modes de transport actifs (marche, vélo, patins à roues alignées) ou le transport en commun (autobus, train, covoiturage) constituent les meilleurs moyens de réduire les émissions de GES.



Service de sécurité incendie et des premiers répondants de Morin-Heights

Pompier/ pompière et premier-répondant à temps partiel

Le Service de sécurité incendie de Morin-Heights désire recevoir des candidatures pour des postes de pompier/ pompière et de premier-répondant à temps-partiel afin d'établir une banque de candidats.

Exigences:

- être âgé(e) d'au moins 18 ans;
- demeurer dans la municipalité;
- rencontrer les normes de condition physique exigées par la fonction;
- posséder de l'entregent et la capacité de travailler en équipe;
- être disponible selon les besoins de la fonction : intervention, formation, garde;
- pouvoir détenir un permis de conduire classe 4A;
- s'engager à suivre une formation offerte par la Municipalité (min. 185 heures).

Les personnes retraitées ou semi-retraitées sont également invitées à soumettre leur candidature.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'hôtel de ville ou par courriel à ssi@morinheights.com.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez communiquer avec M. Charles Bernard, Directeur du SSI de Morin-Heights au 450 226-3232, poste 116.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Chauffage au bois

Voici quelques conseils de sécurité importants:

- respecter la capacité du système de chauffage au bois, ne pas le surcharger;
- faire nettoyer et inspecter par une personne certifiée toutes les cheminées à intervalles réguliers, en tenant compte de la réglementation municipale;
- ne pas brûler de déchets dans l'unité de chauffage au bois;
- vider les cendres dans un contenant de métal muni d'un couvercle et les entreposer à l'extérieur de la résidence puisqu'elles restent chaudes pendant 72 heures;
- ne pas utiliser de liquide inflammable (essence, mazout, etc.) pour allumer un feu dans l'appareil de chauffage.

Suivez les recommandations du *Guide de vérification du système de chauffage*, qui se trouve à l'adresse suivante: www.msss.gouv.qc.ca/monoxyde-de-carbone.



Le feu brûle, la fumée tue

Saviez-vous que lors d'un incendie, c'est le plus souvent la fumée, et non les flammes, qui cause la mort? Un avertisseur de fumée est encore aujourd'hui l'appareil le moins coûteux, le plus facile à installer et à entretenir pour alerter les occupants d'une résidence de la présence de fumée au début d'un incendie; avant même l'apparition des flammes. Installez à chaque étage des avertisseurs de fumée approuvés par un organisme d'homologation canadien reconnu (homologué ULC).

Vérifiez vos avertisseurs de fumée en deux étapes, qu'ils soient à piles ou électriques:

- *Une fois par mois:* Appuyer sur le bouton d'essai pendant quelques secondes. Un signal sonore doit se faire entendre immédiatement. Si vous possédez des avertisseurs branchés à une centrale de surveillance, informez votre fournisseur de services que vous ferez un test et suivez les instructions.
- *Une fois par année:* Faites brûler, dans un contenant sécuritaire, de l'encens ou un fil de coton. Vous pouvez également éteindre une chandelle. Cela vous permettra de vérifier la capacité de l'appareil à détecter la fumée. Avec le temps, la poussière et la graisse peuvent s'accumuler dans l'appareil et nuire à son bon fonctionnement.

Consultez le site:

www.citoyenaverti.gouv.qc.ca pour en savoir encore plus sur les avertisseurs de fumée.

Conseil pratique: Un avertisseur de fumée a une durée de vie de 10 ans. L'année 2010 est donc tout indiquée pour remplacer vos avertisseurs, car la date de remplacement sera facile à retenir!



Service de sécurité incendie (suite)

Monoxyde de carbone

Suite aux visites de prévention effectuées, nous avons constaté que 80% des gens possèdent un système de chauffage d'appoint, soit un foyer, un poêle à combustion lente ou un appareil de chauffage au propane et que 90% d'entre eux, ne possèdent pas de détecteur(s) de monoxyde de carbone. Ces dispositifs sont peu coûteux (25\$ à 70\$) et sauvent des vies. Les avertisseurs de fumée ne peuvent pas détecter le monoxyde de carbone.

Si l'une de ces situations suivantes vous concerne, vous courez des risques d'empoisonnement:

- Il m'arrive de faire fonctionner le moteur de ma voiture dans mon garage ou mon abri d'auto.
- En cas de panne électrique, j'utilise mon four à gaz pour me chauffer et mes accessoires de camping au propane pour cuisiner.
- Pour prolonger l'été, j'utilise parfois un barbecue à l'intérieur de ma maison, de ma roulotte ou de mon abri d'auto.
- Je démarre parfois la tondeuse dans le cabanon.

Visites de prévention

Vous aurez la visite des pompiers durant l'année qui vont s'assurer que votre détecteur de fumée est en bon état et au bon endroit et pour vous donner des conseils pratiques sur la sécurité incendie. Nous vous invitons à visiter le site de prévention incendie du Québec au www.msp.gouv.qc.ca pour plus d'informations en prévention incendie.



Chandelles et réchauds: la prudence s'impose!

En cette période hivernale, le Service de sécurité incendie de Morin-Heights et le ministère de la Sécurité publique vous invitent à la prudence et à la vigilance lorsque vous utilisez des réchauds à fondue et des chandelles. Parce que nous, pompiers, avons votre sécurité à cœur, nous vous rappelons quelques conseils pour prévenir les incendies.

Les réchauds à fondue: à manipuler avec soin!

- Manipulez toujours avec soin les réchauds à fondue, car les risques de brûlures et d'incendie sont très importants.
- Versez le combustible dans le brûleur seulement lorsque celui-ci est refroidi. Autrement, la chaleur du brûleur peut enflammer l'alcool dans le contenant. Ayez donc toujours sous la main un deuxième brûleur pour continuer le repas; c'est beaucoup plus prudent.

Les chandelles: les brûlez-vous par les deux bouts?

- Utilisez des chandeliers dont la base est stable et fabriqués avec des matériaux résistants au feu.
- Assurez-vous également que le chandelier est suffisamment large et profond pour recueillir la cire chaude qui coule.
- Placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet pouvant facilement prendre feu. Surveillez les jeunes enfants et les animaux domestiques.
- Ne laissez jamais brûler des chandelles sans surveillance. Éteignez-les toujours dès que vous quittez la pièce ou allez au lit. Prenez aussi l'habitude d'éteindre vos chandelles dès qu'elles sont à 5 cm (2 po) du chandelier.

Permis de brûlage

La réglementation a été modifiée quant aux feux en plein air et à l'émission des permis de brûlage. Informez-vous de la nouvelle réglementation sur le site web municipal ou à l'hôtel de ville.

Sorties de secours en hiver

Durant la période hivernale, plusieurs pièges peuvent entraver les sorties de secours et nuire à l'évacuation des résidents en cas d'incendie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Rappelez-vous qu'il est important de libérer de tout obstacle et de déneiger les sorties secondaires comme celles du balcon, du patio, les accès et autres sorties pour votre sécurité. Voyez-y!



Travaux publics

Le déneigement et le stationnement en hiver

Le déneigement constitue la principale activité du Service des travaux publics en hiver. La rapidité et l'efficacité du déneigement sont grandement améliorées avec la coopération des citoyens, c'est pourquoi nous vous rappelons les points suivants:

- Le stationnement est interdit en tout temps sur tous les chemins publics à l'exception des endroits indiqués sur le chemin du Village, et ce de 8h à minuit seulement.
- Aucune structure (arbres, haies, bacs, clôtures, lampadaires, etc.) ne doit être laissée dans la bordure de rue, c'est-à-dire entre votre borne de terrain et la rue. La Municipalité n'est pas responsable des dommages causés.

N.B. Les haies doivent être placées à un (1) mètre à l'intérieur de la ligne avant de votre propriété. De plus, il est important de débarrasser les fossés de tous débris qui s'y trouveraient pouvant gêner la circulation de l'eau dans le fossé à la fonte des neiges.

- Les balises de propriété doivent être placées près de votre ligne de propriété et non à la rue. Optez pour le bois ou la fibre de verre puisque les réflecteurs de métal peuvent endommager les équipements de déneigement.
- Il est illégal de déplacer la neige de votre entrée ou de votre toiture, dans la rue, sur les trottoirs ou devant les bornes-fontaines.

Sachez que la municipalité possède un règlement permettant le soufflage de la neige sur les terrains privés. Le règlement numéro 401 peut être consulté en ligne.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Il est à noter que le sable, auquel on ajoute souvent 3% de sel, est généralement épandu après une tempête et que le sel est inefficace si la température est plus froide que -15 °C. Ce mélange est moins dommageable pour l'environnement et plus efficace.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est située au 823, chemin du Village et son fonctionnement est assuré par un groupe bénévole. La bibliothèque est fermée les jours fériés.

Renseignements:

450 226-3232, poste 124.

Heures d'ouverture:

Mardi et jeudi: de 13 h à 16 h
 Mercredi: de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
 Vendredi: de 19 h à 21 h
 Samedi: de 10 h à 14 h
 Dimanche: de 11 h à 13 h

L'Heure du conte des tout-petits a lieu tous les mercredis matins à 10h.

Avis important

Les cartes d'usager sont nécessaires afin de faciliter le prêt de livres et les réservations inter-bibliothèques. Dorénavant, il vous faudra présenter votre carte d'usager au comptoir de la bibliothèque. Si vous avez égaré votre carte, demandez-en une nouvelle, sans frais.

NOUVEAUTÉS (Romans)

- R. J. Ellory
Les Anonymes
- Michel Houellebecq
La carte et le territoire
- David Gilmour
L'école des films
- J.M. Coetzee
L'été de la vie
- Jean-François Beauchemin
Le temps qui m'est donné
- Amélie Nothomb
Une forme de vie
- Danielle Ouimet
Henri, l'Italie et moi
- Yann Martel
Béatrice et Virgile
- Elif Shafak
Soufi, mon amour
- Marie-Claire Blais
Mai au bal des prédateurs
- Laurent Gaudé
Ouragan
- Michael Connelly
L'épouvantail

NOUVEAUTÉS (Documentaires)

- Louise Reid
L'anxiété: le cancer de l'âme
- Robert Comeau et al.
Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois, T.I: 1834-1968
- François Cardinal
Perdus sans la nature
- Paul Parsons
Théories en 30 secondes
- John P. Strelecky
Le safari de la vie
- Ghila Sroka
Conversations avec Dany Laferrière
- Victor-Lévy Beaulieu
Ma vie avec ces animaux qui guérissent
- Elizabeth Gilbert
Mes alliances
- Hector Lemieux
Comprendre Cuba
- Éric Fottorino
Questions à mon père

Collecte des matières résiduelles 2011

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

 Ordures et gros objets  Recyclage

Période des Fêtes: Veuillez noter que les collectes des ordures et du recyclage se feront comme à l'habitude, les lundis 20 décembre et 3 janvier pour le recyclage et les lundis 27 décembre et 10 janvier pour les déchets.

Programme de patinage



Tous les samedis à la patinoire municipale de Morin-Heights.

Instructeur: Mijanou Dubuc

Début: samedi 8 janvier

Fin: samedi 26 février

Horaire:

9h45-11h: **Intermédiaire et avancé**

11h-11h45: **Débutant** - 3 ½* à 5 ans - (*né avant le 1^{er} juillet 2007)

12h-13h: **Intermédiaire** - 6 ans et plus -

Minimum 7 enfants par niveau

COÛT	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Débutant 3 ½ à 5 ans	45\$	55\$
Autres niveaux	50\$	60\$

INSCRIPTION

Paiement complet par chèque, débit ou comptant au moment de l'inscription, jusqu'au 7 janvier, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 à l'hôtel de ville.

Formulaire disponible sur notre site web www.morinheights.com

Aucune inscription acceptée à la patinoire.

Notez que des frais de retard de 25\$ par personne seront ajoutés après le 7 janvier 2011.

Information:

Karyne Bergeron, 450 226-3232, poste 111



Activités

Programme de hockey pour les jeunes de 7 à 10 ans et NOUVEAU VOLET pour les 11 à 14 ans!

GRATUIT!

Ce programme offre la chance aux enfants âgés de 7 à 14 ans de jouer au hockey dans leur communauté sur une patinoire extérieure et ce, tout à fait gratuitement!

Le programme de hockey met l'accent sur l'esprit d'équipe, le plaisir et la participation des enfants. Le programme est géré et encadré par des bénévoles et les parties ont lieu à la patinoire municipale à l'exception de deux ou trois matchs inter-municipaux, à travers la MRC.

Équipement obligatoire: casque avec visière, protège-cou, bâton et patins de hockey.

L'activité a lieu les mardis et jeudis:

Pour les 7-8-9 et 10* ans: de 18h30 à 19h15 • Pour les 11-12-13 et 14 ans: de 19h30 à 20h45

*Les jeunes seront classés selon leur habileté

Début le **jeudi 6 janvier** à la patinoire du chemin Watchorn, si les conditions le permettent. Conditions de glace: 450 226-3232, poste 122

INSCRIPTIONS: les places sont limitées**, vous devez inscrire votre enfant à l'hôtel de ville au plus tard le 17 décembre (l'hôtel de ville est fermé pour le congé des fêtes).

Communiquez avec Catherine Maillé au 450 226-3232, poste 102.

**Les résidents de Morin-Heights ont priorité sur les non-résidents jusqu'au 5 janvier. Par la suite, les places restantes seront offertes aux non-résidents.

Une liste sera tenue à jour pour les non-résidents désirant réserver leur place, premiers arrivés, premiers servis.

Information: Robert Leblanc, entraîneur-chef bénévole, 450 226-1392

Club de ski Viking

Dès le 8 janvier, le Club de ski Viking offre des programmes de ski de fond pour les amateurs de tous âges;

- Jeannot Lapin: 4 - 5 ans
- Jackrabbat: 6 - 13 ans
- Défi: 12 - 16 ans
- Biathlon: Ours 9 - 14, course ou de loisirs, adultes
- Cours pour adultes

Les adultes peuvent skier dans le cadre des randonnées du club, le jeudi et le samedi.

Pour plus d'information, consultez le site du club: www.vikingskiclub.ca ou écrire à vikingskiclub@gmail.com.

Le chalet du Club de ski Viking est situé au 393, chemin Jackson.



Activités



SKI MORIN HEIGHTS
Skiiez avec la **CARTE AVANTAGE** pour seulement
59\$ + taxes
* taxes pris par personne

Les avantages
Skiiez jour et soir jusqu'au 17 déc. 2010 et à partir du 11 mars 2011.
Dès le 7 janvier 2011, skiiez les vendredis soirs à partir de 15 h.
Bénéficier d'un rabais "2 pour 1" sur la location de votre équipement.
Obtenez 10 % de rabais lors de vos achats à la boutique.
Quantités limitées.

CARTE AVANTAGE PLUS
129\$ + taxes
* taxes pris par personne

Profitez des avantages de la Carte avantage + skiiez du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
(Non valide du 21 décembre 2010 au 6 janvier 2011)

Procurez-vous votre carte au Service à la clientèle avec une preuve de résidence et une carte d'identité avec photo.

Municipalités participantes : Morin Heights, St Adolphe d'Howard, Gare, Millé Res, Lalevein, Lakeside, Wentworth, Howkenbury et Lachute.

231, rue Beavert, Morin Heights - Information : 450.227.2020 **MSSI.CA**

Loppet Viking de Morin-Heights 2011

Nous vous donnons rendez-vous au Loppet Viking de Morin-Heights qui aura lieu cette année le **dimanche 27 février 2011**. Prenez part à un événement de ski de fond sans égal, qui rassemble les passionnés et les curieux! Les courses sont organisées pour des participants de tous les âges et de tous les niveaux: randonneurs, skieurs de compétition et familles. Les pistes de ski sont de courte, moyenne et longue distance (10, 20 et 33 km), selon votre expérience. Aussi, l'événement comprend un **parcours de 5 km en raquettes**. On vous attend pour cette grande célébration du sport d'hiver! Des tarifs spéciaux sont en vigueur jusqu'au 24 janvier, profitez-en!

Pour plus d'information, consultez www.skiloppet.com.

Si vous souhaitez participer à l'événement en joignant notre dynamique équipe de 140 bénévoles, il vous suffit de laisser vos coordonnées à Karyne Bergeron au 450 226-3232, poste 111 ou à bulletin@morinheights.com.



Volley-ball

Les 16 ans et plus sont invités à rejoindre un groupe de volley-ball récréatif, les mardis de 19h à 20h au gymnase de l'école primaire de Morin-Heights. La session d'hiver débute le 11 janvier (pas de cours le 1^{er} mars); la session du printemps débute le 5 avril, toutes deux d'une durée de onze semaines.

Inscription à l'hôtel de ville durant les heures de bureau.

Minimum de 12 joueurs inscrits avant le 7 janvier (hiver) et avant le 30 mars (printemps).

40\$ résident • 45\$ non-résident

Information:

Catherine au 450 226-3232, poste 102

Football Club Morin-Heights (club de soccer)



www.fc-morinheights.com

Les **inscriptions** auront lieu le samedi 22 janvier de 11h à 15h à l'hôtel de ville.

Information: 450 226-0011

ou soccer@fc-morinheights.com

Entente intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire **aux activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification supplémentaire aux non-résidents.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site web ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

Information

Municipalité de Piedmont:

450 227-1888, poste 223 •
www.municipalite.piedmont.qc.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard:

819 327-2044, poste 238 •
www.stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs:

450 224-8717 • www.sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle:

450 229-9605, poste 244 •
www.ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Saint-Sauveur:

450 227-2669, poste 420 •
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

Voir les activités offertes dans l'entente intermunicipale dans le tableau à la page 11.

Pour l'horaire complet des cours offerts à Morin-Heights, consultez le tableau en page 14.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE INTERMUNICIPALE

ADULTES

Alimentation énergisante
Sainte-Anne-des-Lacs

Aquarelle
Sainte-Anne-des-Lacs

Baladi
Sainte-Anne-des-Lacs

Bridge
Saint-Sauveur

Chant chorale
Sainte-Adèle

Chi-Kung
Sainte-Adèle

Danse afro-jazz
Saint-Sauveur

Mise en forme et mieux-être
Piedmont

Peinture (huile et acrylique)
Saint-Sauveur

Pilates
Piedmont

Photo
Saint-Adolphe-d'Howard

Tam-tam africain
Saint-Sauveur

Yoga Pilates
Sainte-Adèle

ENFANTS

Arts plastiques
Piedmont

Ballet classique
Saint-Adolphe-d'Howard

La musique, c'est mathématique!
Sainte-Anne-des-Lacs

Chant, théâtre et impro
Sainte-Adèle

Judo
Saint-Sauveur

PARENT-ENFANT

Danse exploratoire
Saint-Adolphe-d'Howard

Coueurs des bois

Ce groupe organise des sorties en plein air dans les Laurentides. Selon la saison, ces randonnées sont à raquettes, à bicyclette ou à pied. On peut trouver le programme de la saison en cours sur le site web de la municipalité de Morin-Heights.

Information:

Eileen Meillon au 450 226-6904

Ski de fond et raquette

Abonnements de saison

Les laissez-passer de ski de fond et de raquette ainsi que les cartes du réseau de pistes sont en vente à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture jusqu'au 17 décembre et au pavillon d'accueil du Corridor Aérobie (50 ch. du Lac Écho), toutes les fins de semaine à partir du 4 décembre et tous les jours dès le 18 décembre, ou dès que la saison aura officiellement débuté.

Vous pouvez vous procurer une passe de raquette qui donne accès à 24 km de sentiers dans le réseau de raquette municipal et celui de Ski Morin Heights.

- Apportez une preuve de résidence et une photo récente de petit format.
- Argent comptant ou Interac seulement

SKI DE FOND ET RAQUETTE		
PASSE DE SAISON		
Catégories	Résident des Pays-d'en-Haut	Non-résident
Adultes	70\$	90\$
Aînés et Étudiants (65 ans et plus, 18 à 22 ans)	50\$	70\$
Enfants (17 ans et moins)	GRATUIT	GRATUIT

Taxes incluses

RAQUETTE SEULEMENT		
PASSE DE SAISON		
Catégories	Résident de Morin-Heights	Non-résident
Adultes (18 ans et plus)	30\$	40\$
Étudiants (13 – 17 ans) et Aînés (65 ans +)	15\$	20\$
Enfants (12 ans et moins)	GRATUIT	GRATUIT

Taxes incluses

Carte réseau

La carte réseau coûte 20\$ pour les détenteurs d'une passe de saison de ski de fond et de raquette de Morin-Heights. Cette carte permet une visite dans chacun des 22 centres participants au cours de l'hiver.

Billets journaliers

Les billets d'une journée peuvent être achetés au Pavillon d'accueil du Corridor Aérobie, au Mont Bellevue et à Ski Morin Heights.

BILLETS D'UNE JOURNÉE SKI DE FOND ET RAQUETTE		BILLETS D'UNE JOURNÉE RAQUETTE	
Adultes (18 ans et plus)		Adulte (13 ans et plus)	7\$
Fin de semaine et congé	10\$	Enfant (12 ans et moins)	GRATUIT
Semaine	8\$		
Enfants (17 ans et moins)	GRATUIT		

Taxes incluses

Taxes incluses

Les nouvelles cartes de ski de fond et de raquette 2011 sont en vente au coût de 2\$ dans tous les centres de ski et à l'hôtel de ville à partir de la mi-décembre.

Information: Corridor Aérobie 450 226-1220
(à partir du 4 décembre)



Théâtre Morin-Heights

Théâtre Morin-Heights présente une lecture de la pièce «**Have A Heart**» de David Sherman le **8 décembre** prochain. Quatre lecteurs s'approprient le texte de cette œuvre. La lecture aura lieu à 19h à la Résidence Morin-Heights, au 15 rue Glen.

David Sherman a débuté comme pigiste pour différents journaux alors qu'il habitait Morin-Heights dans les années 70. Des années plus tard, il a occupé le poste de rédacteur en chef à la Gazette. Il était l'auteur en résidence au *Centaur Theatre* lorsqu'il a écrit et présenté la pièce «Have A Heart» qui fut acclamée. Sa pièce «The Daily Miracle» vient très récemment de terminer une suite de représentations couronnée de succès à l'*Infinithéâtre* de Montréal.

Information: Penny Rose au 450 226-2746

Réunions et répétitions. Deux ou trois représentations en hiver. Pour tous!

Pour rejoindre la troupe: À la salle du Souvenir, tous les deux mercredis à 19h30, du 19 janvier au 1^{er} juin. GRATUIT.

Information et inscription: Penny Rose au 450 226-2746, jenanson@hydroponix.com

Chorale Joyful Noise

Chorale et chansons éclectiques. Bienvenue aux gens de tout âge qui aiment chanter!

À la salle du Souvenir, les mardis à 19h, du 18 janvier au 31 mai, au coût de 110\$.

Ian Lebofsky, professeur-directeur, 450 458-4767, cotelebo@total.net

Information et inscriptions: Penny Rose au 450 226-2746, jenanson@hydroponix.com

Un concert aura lieu le 5 juin; détails à paraître dans la prochaine édition de l'Info Morin-Heights.

Soirée de Noël

La chorale Joyful Noise et Théâtre Morin Heights

vous invitent à une soirée de Noël le jeudi 16 décembre 2010 à 19h.

Le spectacle aura lieu à l'église United de Morin-Heights.

Des dons à l'église sont les bienvenus.

Information:

Penny Rose au 450 226 2746 ou jenanson@hydroponix.com



Association historique de Morin-Heights

Un nouveau numéro du «Porc-épic» est maintenant disponible. Intéressant à consulter, ce recueil est aussi une bonne idée cadeau. Des activités sont prévues, surveillez la publicité à venir. Pour devenir membre, payez maintenant 20\$, ou 30\$ par couple, pour un abonnement de deux ans. Vos vieilles photos sont toujours les bienvenues. Nous avons occasionnellement besoin de bénévoles. Communiquez par courriel à mhha98@hotmail.com.

Président: Charles Vaillancourt, 450 226-5664

Atelier Vocal des Laurentides

L'Atelier Vocal des Laurentides présente une nouvelle expérience de chant: l'atelier choral. L'atelier consiste en des rencontres hebdomadaires de deux heures. Une première partie est consacrée aux exercices pour la découverte ou la redécouverte de la voix et la deuxième au développement d'un répertoire approprié. Il n'est pas nécessaire de savoir lire la musique, il est simplement nécessaire de l'aimer!

Le lundi soir du 17 janvier au 4 avril, **de 19h à 21h** à la salle du Souvenir de la bibliothèque.

Coût: 195\$

Séance d'information: le lundi 10 janvier à 19h

avdeslaurentides@gmail.com • 819 242-3000 ou 450 226-8337

Université du troisième âge

L'ART DU FILM D'ANIMATION

(offert en anglais seulement)

Professeur: Terry Ryan

(Baccalauréat honorifique en anglais de l'Université Concordia et maîtrise en anglais de l'Université de Toronto)

Le cinéma d'animation est un univers très varié allant de la 2D classique à l'animation image par image et au plus contemporain CGI (*Computer Generated Imagery* ou image générée par ordinateur). Ce séminaire offrira la chance de discuter et de visionner plusieurs courts métrages d'animation, la plupart étant gagnants de nombreux prix, tels «Le château de sable» de Co Hoedeman et «Neighbors» de Norman McLaren.

Les lundis du 24 janvier au 14 mars, de 13h30 à 16h

Frais de cours: 100\$

Information et inscription:

450 226-1736 (minimum 20, maximum 25)

Laurentian Reading Club

Les réunions du *Laurentian Reading Club* ont lieu chaque mois depuis près de 50 ans. On y discute avec ferveur de livres et de lecture. Les rencontres se déroulent en anglais.

Information:

Eileen Meillon au 450 226-6904

Atelier S.A.G.E. (sagesse, âge, grâce, élégance)

Joignez-vous à nous pour un atelier de discussion divertissant, instructif et intéressant qui explorera les défis de la maturité, les changements de rôles et le potentiel créatif du vieillissement.

Information et inscription:

Mme Henny Feldman au 450 226-8197

Thé de la St-Valentin

L'église anglicane Trinity vous invite à prendre le thé à l'occasion de la St-Valentin. Mets cuisinés, tables aux trésors et goûter (soupe maison, sandwich et dessert).

L'événement se tiendra à la salle de l'église United le 12 février, de midi à 14 heures (831, chemin du Village).

Adultes: 7\$ • Enfants: 3\$

Information: 450 226-1873



Marché aux puces la Fouillerie

Sous le patronat du Garde-Manger des Pays-d'en-Haut, la Fouillerie de Morin-Heights, située au 148 chemin Watchorn, continue d'offrir à la population un service de récupération et de redistribution à prix modiques, de vêtements neufs et usagés, de jouets, de vaisselle, de livres, etc.

Céline, Doris et leurs bénévoles vous accueillent avec courtoisie et acceptent vos dons.

Nouvel horaire: lundi, jeudi, vendredi et samedi de 10h à 15h, fermé de midi à 12h30

Information: 450 226-2844

Groupe de soutien du cancer de la région des Laurentides

Ce groupe de soutien de la région des Laurentides vient spécialement en aide aux personnes atteintes, leurs familles et aux proches-aidants de langue anglaise. Les réunions ont lieu une fois par mois à la salle du Souvenir de la bibliothèque de Morin-Heights. Les prochaines réunions auront lieu les 11 décembre de midi à 15h, 19 février de 13h à 15h et 19 mars de 13h à 15h. Pour tout renseignement au sujet des réunions et des conférenciers invités, appelez June Angus au **450 226-3641** ou écrivez à **cancer.laurentia@yahoo.ca**.

Les activités de la paroisse St-Eugène de Morin-Heights

- **Marie-Denise Pelletier chante Noël**
Samedi le 4 décembre à 20h, à l'église St-Eugène
Réservations: 450 226-2844 ou 1-866-552-0552 (cartes de débit et de crédit acceptées)
- Vente de pâtisseries, le 18 décembre
- Messe de Noël, le 24 décembre à 19h30
- Souper au profit de l'église St-Eugène de Morin-Heights à l'École Hôtelière des Laurentides de Ste-Adèle, au printemps 2011 (date à confirmer).
Réservations: 450 226-2844 ou 1-866-552-0552 (cartes de débit et crédit acceptées)

Activités de la Légion Royale Canadienne filiale 171

Samedi 4 décembre: Décoration de l'arbre de Noël, 14h

Dimanche 12 décembre: Fête de Noël des enfants, à 13h

Ces informations sont aussi disponibles sur la page de la Légion du site internet de Morin-Heights, sous «Community / Association and groups» (en anglais seulement).

Courriel: legion171@cgocable.ca

Information: 450 226-2213 (en après-midi)

Le Club d'âge d'or Héritage

Le club Héritage s'adresse aux 55 ans et plus et accepte les nouveaux membres. Une activité mensuelle est organisée ainsi que des sorties d'un jour, incluant un dîner au restaurant.

Le premier mercredi de chaque mois, le club organise un whist militaire au sous-sol de l'église United. Les non-membres sont invités, au whist comme aux autres événements.

Information:

Isabel Ellis: 450 226-8882 • Marion Roberts: 450 432-7324 • Muriel Scofield: 450 229-3660

Bridge Duplicata

Les amateurs de bridge se rencontrent les jeudis à 13h à la salle communautaire de l'hôtel de ville, du 6 janvier au 12 mai.

Abonnement: 5\$ • **Passé d'un jour:** 3\$

Information et inscription: Mme Ardley Edgar au 450 226-3968

Bazar de Noël de l'école primaire de Morin-Heights

Les étudiants de l'école primaire de Morin-Heights vous invitent à leur bazar annuel du temps des Fêtes qui aura lieu le samedi 4 décembre, de 9h30 à 14h30 (647, chemin du Village).

Artisans locaux, petit bistro, marché aux puces avec jouets, jeux et films usagés, etc. Il y aura aussi des prix de présence offerts par différents marchands locaux. Et que serait un bazar de Noël sans la visite du Père Noël?

Ne manquez donc pas de vous joindre à nous afin d'appuyer notre formidable école!



Cours / Lieu	Tarif	Jour	Dates	Instructeur	Remarques
Body design / Centre communautaire	Passe ou carte	lundi 9h30 à 10h30	17 janvier au 4 avril	Lisa McLellan Diane, Steph et Claire Renseignements: www.lisamclellan.com 450 530-3920 Passé Fitness (2 cours ou + / sem.): 271 \$ taxes incluses Carte (9 cours): 132 \$ taxes incluses Inscriptions en tout temps <i>Session Printemps</i> 11 avril – 17 juin	Pour travailler fort et se mettre en forme!
Cardio Tai Chi / Centre com.	Passe ou carte	lundi 10h45 à 11h45	17 janvier au 4 avril		Cardio corps et esprit
Force et flexibilité / Centre com.	Passe ou carte	lundi 13h30 à 14h30	17 janvier au 4 avril		Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Combo 50+ / Centre com.	Passe ou carte	mardi 9h30 à 10h30	18 janvier au 5 avril		Entraînement complet, améliorer force et vitalité
Hatha Yoga / Centre com.	Passe ou carte	mardi 13h30 à 14h45	18 janvier au 5 avril		Respiration, postures, détente profonde, sérénité, méditation
Force et flexibilité / Centre com.	Passe ou carte	mer. 9h15 à 10h30	19 janvier au 6 avril		Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Force et flexibilité / Centre com.	Passe ou carte	mer. 11h à midi	19 janvier au 6 avril		Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Force et flexibilité / à déterminer	Passe ou carte	mer. 17h30 à 18h30	19 janvier au 6 avril		Étirements, renforcements et détente profonde, sérénité, méditation
Zumba et musculation / à déterminer	Passe ou carte	jeudi 9h30 à 10h30	20 janvier au 7 avril		Musique latine, danse et musculation
Combo 50+ / Centre com.	Passe ou carte	jeudi 9h30 à 10h30	20 janvier au 7 avril		Entraînement complet, améliorer force et vitalité
Hatha Yoga / Centre com.	Passe ou carte	jeudi 18h à 19h15	20 janvier au 7 avril	Respiration, postures et détente profonde, sérénité, méditation	
Hatha Yoga / Centre com.	Passe ou carte	jeudi 19h30 à 20h45	20 janvier au 7 avril	Respiration, vinyasa, transformation et détente profonde	
Qi Gong / Centre com.	Passe ou carte	ven. 9h45 à 10h45	21 janvier au 8 avril	Santé corps et esprit – respiration et travail énergétique	
Force et flexibilité / Centre com.	Passe ou carte	ven. 11h à midi	21 janvier au 8 avril	Doux et régénérateur – adapté aux corps plus fragiles	
Yoga pour enfants / Centre com.	R: 70\$ NR: 75\$	à déterminer	11 avril au 28 mai	Fanny Mailhot 450 226-5115	Pour enfants de 5 à 9 ans
Yoga et spiritualité / Centre communautaire	**	lundi 18h à 19h30	**	Louise Bloom Spunt 450 226-5341	Hatha yoga méditation et enseignement spirituel
NOUVEAU! Spinning / Centre communautaire	R: 155\$ NR: 165\$	mercredi 19h à 20h#	19 janvier au 23 mars	Studio Cycle: Sylvain Pinard 450 821-8576	Tous niveaux, à chacun son rythme! Entraînement sportif dynamique et efficace!
Tai Chi Yang avec étirements et méditation / Centre communautaire	R: 120\$ NR: 125\$	mardi 10h45 à 12h	15 février au 5 avril 12 avril au 31 mai	Michelle Gendron 450 712-6834	Équilibre physique, mental et émotionnel
Yoga en douceur / Centre communautaire	R: 120\$ NR: 125\$	jeudi 10h45 à 12h15	13 janvier au 14 avril	Donna Berry 450 226-1311	Pour les personnes dont le corps est rigide ou blessé
Karaté / Centre communautaire	*	ven. 17h30 à 18h30	janvier à juin	Shihan Gilles Labelle 450 432-4570	Développe concentration et forme physique
Tai Chi Chuan / Centre communautaire	R: 135\$ NR: 140\$	samedi 9h à 10h30	8 janvier au 26 mars	Robert Lee 450 227-8829	Pour harmoniser corps et esprit
Danse écossaise / Centre communautaire	**	dim. 16h à 17h30	**	Heather McNabb 514 486-3480	Danse traditionnelle écossaise pour les enfants de 6 ans et plus
Ballet classique 3 1/2 à 5 ans / Centre com.	**	dim. 9h15 à 10h15	10 janvier au 12 juin	Isabeau 514 608-3381	Danse créative
Ballet classique 3 1/2 à 5 ans / Centre com.	**	dim. 10h15 à 11h15			Danse créative
Ballet classique 6 à 7 ans / Centre com.	**	dim. 11h15 à 12h30			Ballet primaire 1
Ballet classique 8 à 10 ans / Centre com.	**	dim. 12h30 à 14h			Ballet grade 1
Ballet classique 10 à 12 ans / Centre com.	**	mardi 17h30 à 19h			Ballet grade 2 et 3
Ballet classique 10 à 12 ans / Centre com.	**	dim. 14h à 15h30			Ballet grade 2 et 3, suivi de pointes de 15h30 à 16h
Ballet ados, adultes / Centre com.	**	mardi 19h à 20h30			
Ballet ados, adultes / Centre com.	**	dim. 17h30 à 19h			Suivi de pointes de 19h à 19h30

Légende

R: résident

NR: non-résident

*: frais annuels

**.: voir instructeur pour plus d'informations

#: pour la 2^e sem. du mois, le cours a lieu le ven. au lieu du mer.

INSCRIPTION EN TOUT TEMPS POUR TOUS LES COURS

Auberge et Spa Le Refuge

Morin-Heights

Beauty Concepts & Research

Piedmont

Camping et Cabines Nature

Morin-Heights

Canadian Tire

St-Jérôme

Carruthers Financial

Montréal

CIMA

St-Jérôme

Centre de rénovation Marcil

St-Sauveur

Comforts Bar

Morin-Heights

Consortium M.R.

Mirabel

Construction Brisson Tremblay

Morin-Heights

Construction P. de Koninck

St-Sauveur

Constructions Raymond et Fils

Mirabel

Construction Stewart

Ste-Adèle

Contant Inc.

Laval

Créations de la Sablonnière

Morin-Heights

David Riddell Excavation & Transport

St-Sauveur

Déneigement Carruthers Snow Removal

Morin-Heights

Devcon

Piedmont

Développement immobilier Chap

Morin-Heights

Domaine du Lac St-Victor

Wentworth-Nord

Entreprises Robert Gauthier

St-Sauveur

Erod Communication

St-Sauveur

Étude Major Lazure, notaires

St-Sauveur

Excavations Richard Gauthier

Ste-Adèle

Familiprix Danielle Gauthier

Morin-Heights

Feux d'artifices St-Jérôme

St-Jérôme

Fournitures de bureau Denis

St-Jérôme

Les commanditaires du 9^e tournoi de golf du maire

*Merci à tous,
ils méritent votre patronage.*

BUD LIGHT*Terrebonne***CAISSE DES JARDINS DE LA
VALLÉE DE ST-SAUVEUR***St-Sauveur***GOURMET DU VILLAGE***Morin-Heights***IGA DES MANCHES ET
SOUCY***Morin-Heights***MSSI INTERNATIONAL***St-Sauveur***RONA H. DAGENAIS ET FILS***St-Sauveur***RÔTISSERIE ST-HUBERT***Piedmont***SYSTÈMES PAUL DAVIS
LAURENTIDES***Morin-Heights*

Tournoi de golf du maire

M. George Gardner

Morin-Heights

Gingras et Fils

St-Jérôme

Gîte touristique Le Corps-y-dort

Morin-Heights

Groupe Brite-Lite

Laval

Groupe Sutton Québec

Montréal

Hewitt Équipement Ltée

Pointe-Claire

Jean Coutu

St-Sauveur

Les Boisés du Sommet

St-Sauveur

Les entreprises PLG Lauzon

Ste-Adèle

M.A. Fondation

Ville Mont-Royal

Main Street Newspaper

Lachute

Maxi Métal

Ville St-Georges

M.I. Viau & Fils Ltée

Mirabel

Moe's Bar & Grill

St-Sauveur

Ofuro Spa

Morin-Heights

Pneus Sarrazin

St-Jérôme

Prévost, Fortin, D'Aoust

St-Jérôme

Recyclage Ste-Adèle

Ste-Adèle

Rénovations Jean Dutil

Morin-Heights

Réparations C.M.S. enrg.

Morin-Heights

Restaurant O'Petit

Morin-Heights

Richard Deslauriers, C.A.

St-Sauveur

Roch Labelle, arpenteur

St-Sauveur

Royal Canadian Legion

Morin-Heights

Simon River Sports

Morin-Heights

SPCM

St-Sauveur

Sports Experts

St-Sauveur

T&W Seale

Wentworth

Valleyfield Nissan

Valleyfield

Merci à tous les participants, commanditaires et bénévoles qui ont permis d'amasser cette année près de 11 000 \$ pour les projets communautaires qui s'adressent aux enfants et aux aînés de notre municipalité.

Coordonnées municipales

Hôtel de ville:

567, ch. du Village,
Morin-Heights (Québec)
J0R 1H0

Téléphone: 450 226-3232**Télécopieur:** 450 226-8786**www.morinheights.com****Courriels :**

comptabilite@morinheights.com
conseil@morinheights.com
environnement@morinheights.com
inspection@morinheights.com
loisirs@morinheights.com
municipalite@morinheights.com
mutation@morinheights.com
servicetechniques@morinheights.com
ssi@morinheights.com
taxes@morinheights.com
urbanisme@morinheights.com

Sûreté du Québec des**Pays-d'en-Haut :** 450 227-6848**Urgence: 9-1-1**

Feu - Police - Ambulance -
Mesures d'urgence -
Travaux publics (de nuit et lors des congés)

Contrôle des animaux:

450 227-2768

Horaire du temps des Fêtes

Les bureaux de la municipalité seront fermés pour la période des Fêtes du jeudi 23 décembre au dimanche 2 janvier.

Prochain Info Morin-Heights

L'édition «budget» de l'Info Morin-Heights vous parviendra fin janvier avec votre compte de taxes.

Quant à l'édition printemps – été, la distribution est prévue pour le 29 avril 2011.

L'échéance pour la soumission des articles est le mercredi 9 mars 2011. Cette édition couvrira la période du 1^{er} mai au 31 août 2011.

Veillez faire parvenir vos articles à Karyne Bergeron par courriel à **bulletin@morinheights.com**, ou les déposer à l'hôtel de ville.

Conception graphique: Julie Allard**Production:** Les Imprimés Triton**450 229-1054 • www.groupetriton.com****Photos:** Chris Beames